

pect du monde. Qui peut dire l'effet qu'elle y produirait, la grâce de Dieu aidant ?

Il va de soi que tout cela ne devra se faire, néanmoins, qu'à près qu'on aura pris au préalable l'avis des évêques. Mais, s'ils n'y voient pas d'objection et si un député catholique jouissant de quelque crédit veut s'y prêter, nous voudrions que, dès cette session-ci, on tint le droit constitutionnel des catholiques bien en vue, afin d'enlever toute chance de prescription à la malveillance, à l'hostilité ou à l'indifférence passive des divers groupes.

Nous signalions, dans notre dernière livraison, le mouvement de publication catholique qui se fait dans notre pays, et plus particulièrement dans notre province. Nous venons d'en recueillir un autre fruit, et non des moins savoureux. Nous voulons parler du *Petit Messager du Très Saint Sacrement*. Quelle onctueuse et charmante petite revue qui vient nous parler de l'Eucharistie, de ses bienfaits, de ses miracles d'amour et de fidélité, de cette sève suréminente des œuvres de foi, dans un temps où le matérialisme nous enserre par trop de côtés, hélas !

Bienvenue et longue vie, cher petit confrère ! Que le Dieu de l'Eucharistie fasse surgir au milieu de nous une légion de chrétiens sans peur dont les fières déclarations et les œuvres généreuses lui procurent autant de gloire qu'Il cache d'éclat et de majesté derrière le voile mystique de son mystérieux abaissement dans l'Hostie ! Qu'Il nous apprenne à tous que l'humilité est la condition de la vraie grandeur et que c'est en descendant jusqu'à nous qu'Il a pu nous élever jusqu'à Lui ! Le jour où cette leçon-là sera bien comprise, le règne social du Christ sera, non plus une aspiration, mais un fait.

Dans notre prochaine livraison, nous publierons un nouveau rapport sur les missions de l'ouest canadien que nous devons à la gracieuse obligeance de Sa Grandeur Mgr. Langevin, par l'entremise de son très digne secrétaire, le R. P. George, O. M. I. Nous l'avons reçu trop tard pour l'insérer dans la présente livraison.

AUX ETATS-UNIS

Il paraît que le cardinal Rampolla aurait récemment annoncé que le Souverain Pontife se préparait à conférer une grande faveur aux Etats-Unis. On lit ce qui suit dans une correspondance de Rome à ce sujet : "On m'informe que la faveur est personnelle,